



Première Réunion Publique de la Commission de Révision de la Charte

Jeudi 4 juin 2026, à 17 h

Salle d'Audience Publique de la Commission de Préservation des Monuments Historiques
253 Broadway, 2e étage, New York, NY 10007

Veillez vous munir d'une pièce d'identité officielle pour accéder au bâtiment.

AVIS DE RÉUNION PUBLIQUE

La Commission de Révision de la Charte de la Ville de New York tiendra sa première réunion publique le jeudi 4 juin 2026 à 17 h. La réunion aura lieu dans la salle d'Audience Publique de la Commission de Préservation des Monuments Historiques, au 253 Broadway, 2e étage, New York, NY 10007. Une pièce d'identité officielle est requise pour accéder au bâtiment.

La commission est habilitée à examiner les modifications de la Charte de la Ville de New York en vue de leur soumission aux électeurs lors des élections générales du 3 novembre 2026, ou à une autre date électorale fixée conformément à la loi.

Cette réunion est ouverte au public. Comme il s'agit d'une réunion publique et non d'une audience publique, le public aura la possibilité d'assister aux débats de la commission, mais ne pourra pas y témoigner.

Toutes les audiences et réunions publiques seront retransmises en direct sur le site web de la commission, www.nyc.gov/charter.

Que faire si j'ai besoin d'aide pour assister à la réunion ?

Ce site est accessible aux personnes en fauteuil roulant ou utilisant d'autres aides à la mobilité. Sur demande préalable, des interprètes en langue des signes américaine et des services de traduction seront mis à disposition. Les demandes de traduction ou d'aménagements supplémentaires doivent être formulées avant 17 h le mercredi 3 juin 2026, par e-mail à la commission à l'adresse charterinfo@citycharter.nyc.gov ou par téléphone au 212-788-0014. Toutes les demandes seront prises en compte dans la mesure du possible.

Pour en savoir plus sur la Commission de Révision de la Charte de la Ville de New York, rendez-vous sur www.nyc.gov/charter.